



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n°104 du 15 mai 2024

Direction départementale des finances publiques

Procuration sous seing privé du comptable par intérim de la Trésorerie Hospitalière
Ouest Hérault



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT
TRESORERIE HOSPITALIERE OUEST HERAULT
108 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
34500 BEZIERS CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de l'Hérault
Trésorerie Hospitalière Ouest Hérault
108 avenue Georges Clémenceau – BP 50
34521 BEZIERS CEDEX
Téléphone : 04 67 28 61 24
Mél. : th.ouestherault@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Nathalie Cabrol
Téléphone : 04 67 28 92 98
Mél : nathalie.cabrol@dgfip.finances.gouv.fr

Béziers, le 1er Mai 2024

**PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables Publics
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents**

La soussignée CABROL Nathalie
responsable de la TRESORERIE HOSPITALIERE OUEST HERAULT, par interim
déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général Mr SAMY ARIQUA
demeurant à MONTBLANC

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la trésorerie HOSPITALIERE OUEST HERAULT d'opérer les recettes et les dépenses relatives au service secteur public local, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances Publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la trésorerie de HOSPITALIERE OUEST HERAULT, entendant ainsi transmettre à Mr SAMY ARIQUA tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer le service secteur public local qui lui est confié.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Béziers, le 1^{er} Mai 2024

Signature du Mandataire

Samy ARIQUA

Inspecteur des Finances Publiques

Signature du Mandant

Le Comptable Public
Nathalie CABROL



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT
TRESORERIE HOSPITALIERE OUEST HERAULT
108 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
34500 BEZIERS CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de l'Hérault
Trésorerie Hospitalière Ouest Hérault
108 avenue Georges Clémenceau – BP 50
34521 BEZIERS CEDEX
Téléphone : 04 67 28 61 24
Mél. : th.ouestherault@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Nathalie Cabrol
Téléphone : 04 67 28 92 98
Mél : nathalie.cabrol@dgfip.finances.gouv.fr

Béziers, le 1er Mai 2024

**PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables Publics
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents**

La soussignée CABROL Nathalie

responsable de la TRESORERIE HOSPITALIERE OUEST HERAULT, par interim
déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général Mr Laurent DI DIO
demeurant à MUDAISON

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la trésorerie HOSPITALIERE OUEST HERAULT, d'opérer les recettes et les dépenses relatives au service secteur public local, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances Publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la trésorerie de HOSPITALIERE OUEST HERAULT, entendant ainsi transmettre à Mr Laurent DI DIO tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer le service secteur public local qui lui est confié.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Béziers, le 1^{er} Mai 2024

Signature du Mandataire


Laurent DI DIO

Signature du Mandant


Le Comptable Public
Nathalie CABROL